

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le six décembre à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 30 novembre 2023, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D-7-1-2-155

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2023

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	;	M. RENAUD Olivier M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	;	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	;	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	;	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	;	M. TERRENNE Jean-Paul Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	;	M. ALARY Alain (a donné pouvoir à Lina BOUVIER) Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	;	M. PINCEMIN Bernard (en remplacement de M. MOLLE Marcel)
Commune de GASQUES	;	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	;	M. Pascal BENOIT (a donné pouvoir à P. CHARPENTIER) Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	;	M. BARROS Gérard M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	;	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	;	M. DOUSSON Bruno Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	;	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	;	Mme MAERTEN Marie Bernard M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

AR Prefecture

082-248200016-20231206-2023D7_1_2_155-BF
Reçu le 14/12/2023

Commune de MANSONVILLE	: Mme GUIZOT Danielle (en remplacement de BERTHET Christian)
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LECORRE Christiane : M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à D. ZANIN) : Mme PERE Catherine a (donné pouvoir à C. LECORRE) : M. ZANIN Daniel : Mme HOHOL Elisabeth : Mr ZMUDA Patrick : Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de VALENCE D'AGEN	: M. GIL Philippe : Mme BRU Laetitia
---------------------------	---

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal Mme DABERNAT Chrystelle	: Directeur Général des Services : Attaché Territorial
--	---

Madame Marie-Christine CLUCHIER a été désignée Secrétaire de séance.

2023D-7-1-2-155

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - 2023

Vu le rapport de présentation,

Le Président propose donc :

- d'approuver ces propositions,
- d'adopter la décision modificative n°2 à l'exercice 2023 du budget assainissement collectif des eaux usées.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver ces propositions,
- d'adopter la décision modificative n°2 à l'exercice 2023 du budget assainissement collectif des eaux usées.

Fait à Valence d'Agen, le 6 décembre 2023

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 7 décembre 2023

La secrétaire de séance
Madame le Maire de GRAYSSAS

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Marie-Christine CLUCHIER



Jean-Michel BAYLET